



Avec ses 90'000 habitants sur une surface de 1,9 km², Malé, la capitale des Maldives, est l'une des villes ayant la plus forte densité de population. Le seul refuge possible est l'île de Hulhumalé, à 2 km de distance.

Changements environnementaux et migrations dans les pays en développement

Quel est l'impact des changements environnementaux et en particulier du réchauffement climatique sur les flux migratoires dans les pays en développement ? La question fait l'objet d'une attention croissante jusqu'au plus haut niveau politique. Cette fiche d'information résume les connaissances scientifiques actuelles qui peuvent contribuer à y répondre. Elle évalue ensuite la portée de cette problématique pour la Suisse et sa politique en matière de migrations, d'asile et de coopération au dévelop-

pement. La plupart des études permettent de conclure que la Suisse ne sera pas submergée par de grandes vagues de réfugiés environnementaux. Les mouvements de population déclenchés par des facteurs climatiques ont lieu avant tout sur de courtes distances – à l'intérieur d'Etats et, dans une moindre mesure, entre Etats voisins. Les défis pour la Suisse se situent principalement au niveau de l'aide sur place.

Enseignements du passé et situation actuelle dans le monde

Les conséquences des changements climatiques sur les mouvements de population ne donnent lieu à des recherches systématiques que depuis peu, et il reste encore de nombreuses zones d'ombre. Les principaux acquis se réfèrent aux exemples historiques de déplacements provoqués, au moins en partie, par des facteurs climatiques. Les éléments les plus importants sont résumés ci-dessous :

Des phénomènes complexes

Les facteurs naturels agissent rarement seuls comme incitations à l'émigration. Ils se combinent avec d'autres motifs – économiques, sociaux, politiques. Des concepts tels que celui de réfugié ou migrant climatique sont donc scientifiquement infondés, car ils tendent à attribuer une seule cause à un phénomène pluricausal.

Des pronostics difficiles

Dans certaines régions du monde, les changements climatiques pourront – conjointement avec d'autres facteurs – engendrer des déplacements de populations importants. Les pronostics catastrophistes émis au sujet de centaines de millions de déplacés en raison des dégradations de l'environnement au XXI^e siècle sont scientifiquement peu fondés.

Le Nord et le Sud

Les conséquences migratoires du changement climatique ont été étudiées avant tout pour les pays en développement, considérés en effet comme les plus vulnérables à cet égard. Les rares travaux portant sur les pays développés confirment que les conséquences migratoires y seront modérées.



L'augmentation des inondations, consécutive au réchauffement planétaire, entraînera peut-être un ralentissement ou l'arrêt de l'urbanisation croissante de Dacca (13 millions d'habitants). ©Laurent Weyl/Argos

Changement climatique et conflits

Pour certains observateurs, les dégradations environnementales engendrent inmanquablement des cercles vicieux de conflits et de migrations. C'est cependant un sujet de controverse scientifique. Des études montrent que, même si l'environnement peut jouer un rôle, les dimensions politiques, économiques et sociales conservent un rôle prépondérant.

Populations piégées

Le changement climatique peut accroître la vulnérabilité des populations et les priver des ressources nécessaires pour fuir certaines catastrophes. Ces personnes immobilisées pourraient se trouver dans une situation humanitaire plus grave encore que les migrants.

La migration organisée comme solution

Le déplacement organisé de populations est une solution possible face au changement climatique. L'expérience historique montre cependant que de telles relocations restent très difficiles. Elles doivent en tout état de cause se faire avec l'aval des personnes menacées.

Un paradoxe important

Nombre de zones urbaines côtières et/ou inondables, particulièrement exposées aux impacts du changement climatique, sont aussi des régions de forte immigration, laquelle tend alors à accroître leur vulnérabilité.

Mécanismes pouvant déboucher sur des migrations

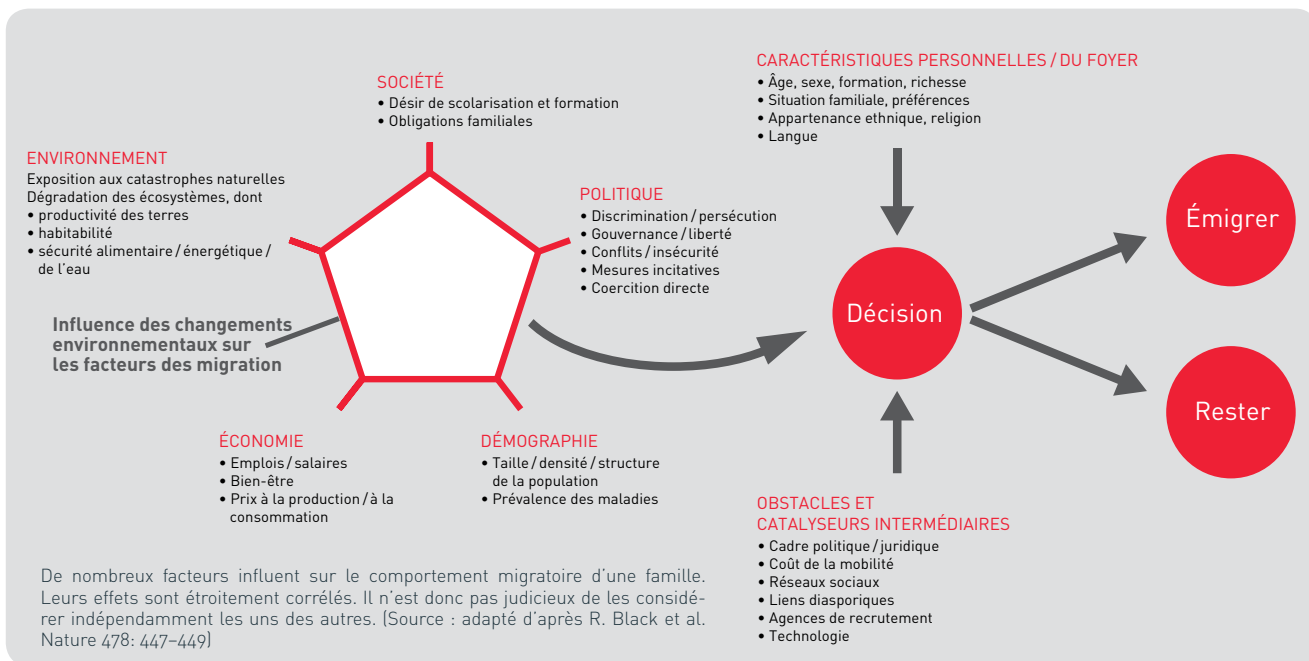
Trois pronostics du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC/IPCC) ressortent comme particulièrement importants quant aux conséquences migratoires du changement climatique :

L'accroissement de la violence des ouragans tropicaux, pluies et inondations

Les ouragans et inondations ont des conséquences évidentes et particulièrement brutales en termes de déplacement de population, mais ils conduisent rarement à des migrations durables. La majorité des déplacés rentrent au plus vite afin de reconstruire leurs habitations sur les lieux du drame.

L'aggravation des sécheresses dans certaines régions du monde

Il arrive que des populations entières émigrent pour échapper à la sécheresse. De tels exodes ont été relevés notamment en Afrique. Mais il s'agit en général d'un recours ultime, une fois épuisées toutes les autres stratégies de survie. On observe plus souvent une migration interne d'une partie de la population qui permet à ceux qui restent de survivre grâce à des transferts de ressources.



L'élévation du niveau des mers

La hausse du niveau des mers est à l'heure actuelle l'aspect du réchauffement climatique dont on est le plus sûr qu'il entraînera des migrations forcées de grande ampleur à moyen et long terme. Contrairement aux ouragans, pluies et sécheresses, ce phénomène est irréversible, ce qui peut faire de la migration l'unique option envisageable. Selon les estimations, l'élévation du niveau de la mer d'ici la fin du siècle se situera entre 0,5 et 1 mètre environ. Or 150 millions de personnes vivent actuellement sur le globe à une altitude inférieure à 1 mètre. Les deltas et estuaires des grands fleuves d'Asie du Sud et de l'Est regroupent près de 75% des personnes menacées. Des habitants d'Etats insulaires, comme les Maldives, Tuvalu, les îles Marshall, Nauru et Kiribati, pourraient perdre leur patrie. Les citoyens de ces Etats – au total environ un demi-million de personnes – pourraient constituer une nouvelle catégorie d'apatrides. Un effet secondaire est la salinisation des nappes phréatiques proches des côtes, qui pourrait rendre l'eau impropre à la consommation et fortement perturber les rendements agricoles.

Mesures de protection

Aucun aléa environnemental ne débouche immanquablement sur des migrations. Les populations concernées peuvent élaborer des stratégies d'adaptation et d'atténuation – parfois fondées sur des savoirs ancestraux – propres à différer de manière significative la nécessité de partir. Même la montée du niveau des mers peut, en raison de la lenteur du processus, être combattue par la mise en place de digues et d'autres structures de protection. Mais cela nécessite souvent des ressources financières considérables.

Implications pour la Suisse

Effectif des candidats à la migration

La plupart des études empiriques permettent de rejeter l'idée d'un impact majeur des dégradations environnementales sur les migrations internationales à longue distance. La Suisse ne sera donc pas confrontée à des vagues de migrants environnementaux. Si des liens migratoires préexistent, certaines régions du monde touchées par un aléa environnemental majeur pourraient générer des migrations vers la Suisse, mais les effectifs resteront sans commune mesure avec ceux des déplacés à proximité des zones concernées.

Politique d'asile

Il n'existe pas à l'heure actuelle de textes de droit international envisageant à l'échelle mondiale une protection spécifique pour des personnes déplacées par des aléas environnementaux. La législation suisse ne mentionne pas non plus ce motif pour l'octroi de l'asile. De fait, aucun cas d'octroi de l'asile, d'admission ou de protection provisoire lié à l'environnement n'a été recensé jusqu'ici et des demandes en ce sens restent rarissimes.

Politique de développement

La Suisse sera peu directement touchée par les déplacements liés aux changements environnementaux, c'est principalement du côté de la politique de développement qu'elle devra s'investir. Ceci sera le cas notamment dans

SITUATION MONDIALE

les principales données

- Les mouvements de population motivés par des facteurs climatiques seront principalement de durée limitée et sur de courtes distances, à l'intérieur des Etats ou, dans une moindre mesure, vers des Etats limitrophes.
- De toutes les conséquences du réchauffement climatique, la hausse du niveau des mers est celle qui risque le plus d'entraîner des exodes définitifs et massifs de population.
- On constate paradoxalement que certaines des zones les plus menacées – en particulier les villes côtières – connaissent encore actuellement une forte croissance de population due à la migration.
- La migration n'est pas nécessairement une option négative. Elle peut constituer aussi une stratégie d'adaptation aux changements climatiques.
- Dégradations environnementales, conflits et migrations ne se renforcent pas de manière mécanique mais interagissent avec les facteurs politiques, économiques et sociaux spécifiques à chaque région. Les facteurs sociaux ont en général plus d'influence que les facteurs naturels.
- Des stratégies d'adaptation et d'atténuation permettent de prévenir en partie les migrations dues aux impacts du changement climatique. Mais elles sont souvent très coûteuses.

les pays d'engagement prioritaires de la Confédération, dont voici certains enjeux principaux en termes de changement climatique et de déplacements de population :

- **Afrique occidentale** : diminution des précipitations, sécheresses et désertification, recherche de nouvelles terres cultivables et ressources en eau, migrations temporaires ou exode rural définitif vers les centres urbains et côtiers (menacés à terme par la hausse du niveau des mers).
- **Afrique de l'Est, australe et centrale** : augmentation de la variabilité des précipitations, adaptation nécessaire des pratiques agricoles, migrations en fonction de l'insécurité alimentaire.
- **Asie du Sud et Himalaya** : fonte des glaciers, inondations dans les plaines, diminution du nombre de sources d'eau propre disponibles. Zones côtières : tempêtes, cyclones, inondations et élévation des mers pouvant avoir d'importantes conséquences migratoires.
- **Asie du Sud-Est** : augmentation de l'amplitude et de la fréquence des inondations, perturbation de l'agriculture, accentuation des phénomènes d'exode rural vers les zones urbaines (en partie exposées à la montée du niveau de la mer).



Les habitants du Bangladesh, qui sont habitués à des graves inondations, essaient aujourd'hui de s'adapter au changement climatique. La figure montre un expert qui conseille des habitants d'un village. ©Laurent Weyl/Argos

- **Amérique latine et Caraïbes :** fonte des glaciers tropicaux, pénuries d'eau, ouragans et inondations, élévation des mers. Ces zones illustrent cependant aussi l'utilité de la migration pour faire face aux aléas environnementaux : la survie de certaines communautés est fortement dépendante de diasporas réparties dans le monde.

Politique humanitaire

Les événements météorologiques extrêmes devenant plus fréquents et plus violents, les situations d'urgence seront en augmentation. Mais les mouvements de population subséquents seront en général temporaires et à courte distance et appelleront principalement une aide humanitaire sur place et des mesures de reconstruction. Les pays ayant émis d'importantes quantités de gaz à effet de serre dans le passé portent une responsabilité morale et doivent définir une réponse appropriée. Il s'agit notamment d'apporter une aide en fonction des ressources existantes et de mobiliser les ressources supplémentaires que requièrent les efforts mondiaux d'adaptation aux changements environnementaux et climatiques.

Enjeux pour la recherche

De nombreuses pistes de recherches permettraient d'approfondir la question des migrations liées aux changements

environnementaux. Des besoins existent en particulier pour des études de terrain analysant simultanément l'évolution des conditions climatiques et des conditions de vie (études longitudinales basées p.ex. sur des données de panel). Certaines zones géographiques telles que les montagnes devraient faire l'objet d'études spécifiques. Une meilleure mise en réseau de la documentation et une harmonisation des bases de données seraient aussi nécessaires. Une intensification de la recherche suisse dans ce domaine aurait un grand impact international à l'interface entre tradition humanitaire et excellence scientifique.

CONSÉQUENCES POUR LA SUISSE

Les principales données et possibilités d'action

- Même en cas de dégradations environnementales majeures dans des pays en développement, le système d'asile suisse sera peu affecté.
- Les défis pour la Suisse relèveront principalement de l'aide sur place dans des domaines tels que l'assistance en cas de catastrophes, la reconstruction et le soutien des stratégies de prévention et d'adaptation.
- De nombreux pays prioritaires pour l'aide suisse au développement sont en première ligne en regard du changement climatique et pourraient connaître des déplacements de population. Cette dimension mérite d'être prise en compte dans la politique de développement.
- Sur le plan juridique, des améliorations des textes existants peuvent être envisagées pour tenir compte des risques environnementaux et la Suisse pourrait en tant que dépositaire des Conventions de Genève jouer un rôle important dans ce cadre.
- Au niveau scientifique, la Suisse pourrait avoir un grand impact international en intensifiant sa contribution aux programmes de recherche existants et ses activités dans le domaine de la documentation et des bases de données.

Pour approfondir le sujet

Asian Development Bank (2012) **Addressing climate change & migration in Asia & the Pacific** – Final Report. Mandaluyong City: ADB.

Black, R., S. R. G. Bennett, S. M. Thomas & J. R. Beddington (2011) **Climate change: Migration as adaptation**. *Nature* 478: 447–449.

Foresight (2011) **Migration and Global Environmental Change – Future Challenges and Opportunities** (Final Project Report). London: Government Office for Science.

Kälin, W. & N. Schrepfer (2012) **Protecting People Crossing Borders in the Context of Climate Change – Normative Gaps and Possible Approaches**. Geneva: UNHCR.

McAdam, J. (ed.) (2010) **Climate Change and Displacement**. Oxford: Hart.

Piguet, E. (2010) **Linking Climate Change, Environmental Degradation and Migration: a Methodological Overview**. *Climate Change* 1: 517–524.

Piguet, E., A. Pécoud & P. de Guchteneire (eds.) (2011) **Migration and Climate Change**. Cambridge: Cambridge University Press.

Impressum

AUTEUR : Etienne Piguet, Institut de géographie, Université de Neuchâtel, Espace Louis-Agassiz 1, CH-2000 Neuchâtel; etienne.piguet@unine.ch

DIRECTION DU PROJET : Jon-Andri Lys, Christoph Ritz

RÉDACTION : Jean-Jacques Daetwyler, Marcel Hänggi, Valentin Amrhein

Les expertes et experts suivants ont participé à ce projet :

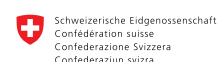
Alberto Achermann Université Bern, Barbara Affolter DDC, Berne, Christine Aghazarm IOM, Genève, Douglas Bardsley University of Adelaide, Australia, Martin Beniston Université de Genève, Stephen Bennett Government Office for Science, UK, Richard Black University of Sussex, UK, Stefan Brönnimann Université Bern, Patrick Durrer Université de Neuchâtel, Denise Efiionayi-Mäder Université de Neuchâtel, Astrid Epiney Université de Fribourg, Romain Felli Université

de Lausanne, Francois Gemenne SciencesPo, Paris, Laurent Goetschel swisspeace, Berne, Hans Hurni Université Bern, Roland Hohmann OFEV, Ittigen, Manuel Jakob DFAE, Berne, Raoul Kaenzig Université de Neuchâtel, Baris Karapinar Université Bern, Beat Meiner OSAR, Berne, Susin Park UNHCR, Genève, Etienne Piguet Université de Neuchâtel, Christoph Raible Université Bern, Martine Rebetez WSL, Birmensdorf, Susan Thieme Université Zürich, Hans-Rudolf Wicker Université Bern.

www.akademien-schweiz.ch/fr/factsheets

Ce projet des Académies suisses des sciences s'appuie sur les résultats de deux ateliers d'experts, organisés par deux groupes de travail de la SCNAT : la Commission suisse pour le partenariat scientifique avec les pays en développement (KFPE) et la plate-forme climatologique ProClim-.

Avec le soutien financier de :



Direction du développement
et de la coopération DDC